

## Armée

Le 519<sup>e</sup> GTM de Toulon est à La Pallice

Comme il y a deux ans, les militaires du groupe de transit maritime de Toulon sont à pied d'œuvre dans le port rochelais.



En 2016, le MN Calao avait servi de cadre à l'exercice du 519<sup>e</sup> GTM de Toulon.

Photo Archives Le Phare de Ré

Depuis le 12 novembre, le 519<sup>e</sup> groupe de transit maritime (GTM) de Toulon est à La Rochelle pour un exercice opérationnel majeur sur le port de La Pallice.

Unité unique d'appui à la projection par voie maritime des armées françaises, le 519<sup>e</sup> GTM est également l'une des trois formations de l'Otan (avec les unités équivalentes des États-Unis et du Royaume-Uni) à posséder et entretenir la capacité de commandement et d'activation d'une entrée maritime de théâtre, quelles que soient sa configuration et ses caractéristiques, partout sur

le globe.

Cet exercice, baptisé Aunis 18, s'adosse au déchargement réel du ferry affrété pour l'exercice Otan Trident Juncture 2018, avec le débarquement de quelque 800 soldats et 250 véhicules. Il consiste à déployer le 519<sup>e</sup> GTM en configuration de SPOD ("Sea Port of Debarcation") sur l'entrée maritime d'un nouveau théâtre d'opérations.

Cet exercice mobilise jusqu'au 20 novembre plus de 200 personnes parmi lesquelles des officiers britanniques du 17<sup>th</sup> Port and Maritime Regiment, l'unité équivalente du 519<sup>e</sup> GTM. ■

## Fait divers

## Rupture du mouillage d'un voilier dans le Fier d'Arç

Le 7 novembre, à 17h48, le sémaphore des Baleines, en relais de la capitainerie d'Arç-en-Ré, signalait un voilier échoué au Cross (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) Etel. À 18h, la vedette de la SNSM s'engageait pour aller chercher le bateau qui avait rompu son mouillage. Il était aussitôt remorqué vers le port d'Arç où il était amarré à 19h.

## Isolé par la marée, le promeneur est hélicoptéré

Vendredi 9 novembre en fin de matinée, un promeneur s'est retrouvé isolé et coincé par la marée au nord du pont de l'île de Ré. Le Cross Etel a été prévenu. L'homme a été hélicoptéré par Dragon 17, l'hélicoptère de la Sécurité civile pour être transporté à l'hôpital de La Rochelle pour des examens.

## Tribunal

## Son amour pour elle l'a rendu complément marteau

La querelle amoureuse, entre un jeune marin pêcheur oléronais et sa belle asiatique venue se réfugier sur l'île de Ré, n'aidera pas les deux îles à convoler en justes noces.

Il est de ces histoires qui vous font tourner la tête. Voire vous font sourire autant que bondir sur les bancs de la salle d'audience. La belle romance, tout au moins au début, entre Alain et Suzie<sup>(1)</sup>, évoquée à la barre du tribunal correctionnel de La Rochelle le jeudi 8 novembre, en est le plus parfait exemple.

## "C'était une prostituée"

En 2012, le jeune marin pêcheur de Saint-Pierre-d'Oléron, âgé alors de 21 ans et en quête d'une première relation amoureuse, décide d'aller chercher l'amour en Thaïlande. "Je suis parti là-bas durant six mois, pour chercher une femme", explique-t-il à la barre du tribunal, sans avocat et le plus sereinement du monde. Dès son arrivée à Patong, il croisera le regard de Suzie. Il poursuit : "C'était une prostituée qui travaillait dans un salon de massages." Que nenni pour cette dernière. "Je servais de guide aux touristes." Quoi qu'il en soit, le tribunal, lui, n'y était pas, et Suzie et Alain finiront par se rapprocher. À tel point d'ailleurs que le jeune homme y soldera l'intégralité de ses économies en prenant à sa charge la famille de sa promise.

## 200 euros par mois

De retour dans son île, aussi esseulé qu'un Robinson, la mort dans l'âme, Alain ne tardera pas à faire venir sa belle exotique. Un amour si prégnant que très rapidement le couple convolera en justes noces. À coup de 200 € par mois, le bellâtre continuera à subvenir aux besoins des enfants de Suzie restés en Thaïlande. Sa famille, flairant le loup, lui demandera de cesser séance tenante. Ce qu'il fera. La tension s'installera alors pro-



Les faits de violence se sont déroulés à La Flotte, le 13 décembre 2017.

Photo Archives Le Phare de Ré

gressivement dans le couple. Trois ans plus tard, ce qui devait arriver arriva : Suzie prendra la poudre d'escampette après que son mari a demandé le divorce. Divorce qui n'est d'ailleurs, à ce jour, toujours pas prononcé.

À la barre, chacun ira de sa version au sujet des violences qu'ils se seraient l'un et l'autre assénées. "Un jour, elle m'a planté une Tour Eiffel dans le bras", confiera Alain. Quant à Suzie : "Lorsqu'il ne dormait pas sous l'effet du cannabis, il me frappait." Jusqu'au père du prévenu qui essaiera de mettre son grain de sel dans les débats avant de se faire recadrer par le président du tribunal.

De nouveau seul sur son île, le marin pêcheur essaiera malgré tout de reprendre sa sirène dans ses filets. "Ma famille m'avait demandé de choisir entre elle et ma femme. J'ai choisi ma famille, mais mes sentiments étaient toujours là. J'aimais toujours Suzie." Alors le 13 décembre 2017, Alain changera

d'île pour aller de nouveau tenter de déclarer sa flamme à sa femme résidant dorénavant à La Flotte. Arrivé sur place, il la saisira par les cheveux et lui portera trois coups de maillet en bois sur le crâne. Mais il l'assure à l'audience : "Depuis, j'ai tourné la page. Dans ma tête, c'est fini et ça va mieux. Je me suis fait soigner..."

Le ministère public y verra là plus "un geste d'une rare violence" qu'une nouvelle déclaration d'amour. Huit mois de prison assortis d'un sursis avec une mise à l'épreuve comportant une obligation de soins seront requis à l'encontre d'Alain dont le casier était vierge. Le tribunal n'en retiendra que six avec un sursis simple. L'éconduit devra également continuer à mettre la main à la poche pour sa belle, en l'indemnifiant de son préjudice moral et physique. À la fin des débats, l'un et l'autre sont repartis chacun de leur côté. Et surtout, dans leur île respective. ■ Y.P.

<sup>(1)</sup> Les prénoms ont été modifiés.

## En bref

## Le directeur de l'aéroport La Rochelle-île de Ré prend du galon

Thomas Juin, directeur de l'aéroport de La Rochelle-île de Ré, était président de l'Association des aéroports francophones depuis 2011 et de l'Union des aéroports français depuis mai 2017. Les deux structures se sont rapprochées pour n'en créer qu'une seule. Le directeur de l'aéroport La Rochelle-île de Ré a donc pris la présidence de cette nouvelle structure dont la mission est de défendre et promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens.

## Le Prix Énergies citoyennes décerné à La Rochelle

La Communauté d'agglomération de La Rochelle s'est vu décerner le Prix Énergies citoyennes dans la catégorie des collectivités territoriales de plus de 100 000 habitants. La cérémonie s'est déroulée le 6 novembre à la Maison des Océans à Paris. Le jury était présidé par Bettina Laville, présidente et fondatrice du Comité 21, conseillère d'État. La Communauté d'agglomération de La Rochelle a été récompensée pour sa stratégie énergétique qui consiste à développer et diversifier les productions

d'énergies renouvelables, réduire la consommation énergétique des bâtiments et les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité et enfin préparer le territoire aux conséquences du changement climatique. La Rochelle est aussi distinguée pour les expérimentations innovantes du bus de mer propulsé à l'hydrogène en 2017 et la boucle énergétique en cours de développement dans le quartier bas carbone Atlantech de Lagord ainsi que les actions de sensibilisation menées auprès des habitants, scolaires, citoyens ou acteurs économiques, par le Réseau des acteurs du développement durable de l'agglomération rochelaise.

**JOURNAL D'INTERNET LOCAL**  
LE PHARE DE RÉ  
ÉMISSIONS ET DIVULGATIONS

**Pour suivre l'actualité de l'île de Ré**  
Passez à la version numérique

Chaque mercredi  
pour seulement  
**39€**  
pour 1 an

05 46 09 21 09  
www.pharedere.com - abonnement@pharedere.com